

Appel à communications pour le 93e Congrès de l'Acfas

524 - Atténuer les frontières entre l'université et les milieux de pratique pour qualifier les personnes enseignantes non détentrices de brevet

Responsables :

- **Lise-Anne St-Vincent**, professeure titulaire, Université du Québec à Trois-Rivières
- **Annie Chiasson**, candidate à la maîtrise en éducation, Université du Québec à Trois-Rivières

Date : Mardi 12 mai 2026

Lieu : Université du Québec à Trois-Rivières

Mode de participation : en présentiel et en ligne

Actuellement, au Québec, il est difficile de chiffrer la proportion exacte de personnes enseignantes ne possédant pas de brevet. Bien que le ministère de l'Éducation évalue cette proportion à environ 10% (Radio-Canada, 2025), il est toutefois possible de constater que le nombre de personnes enseignantes exerçant le métier sans brevet est en augmentation depuis quelques années (Harnois et Sirois, 2023). Celles-ci peuvent avoir déjà développé certaines compétences professionnelles et avoir acquis certains savoirs disciplinaires. Cependant, leur formation en enseignement demeure très variable. Depuis quelques années, différentes voies de qualification se sont déployées, notamment au Québec (CSÉ, 2023). Toutefois, considérant la réalité des personnes enseignantes non-détentrices de brevet (ENDB), il se révèle nécessaire de concevoir des programmes adaptés. Par exemple, il importe de tenir compte qu'elles sont déjà en exercice, qu'elles ont un certain bagage, parfois même une expérience signifiante dans le milieu, et aussi qu'elles ont peu de temps disponible pour investir dans leur formation (St-Vincent et al., 2025).

Nous croyons important de nous intéresser aux façons dont les personnes actrices appréhendent le développement de programmes innovants de formation qualifiante en enseignement, et plus particulièrement dans une visée de répondre au mieux à leurs besoins spécifiques. Quelles sont les variables avec lesquelles il devient possible d'innover pour proposer un parcours différent? Quels sont les éléments sur lesquels il est essentiel de porter une attention dans l'établissement d'un partenariat avec les milieux pour déployer ces parcours?

Contexte et objectifs du colloque

Un rapport publié par le Conseil supérieur de l'éducation (2023) a mis de l'avant des besoins signifiants quant à la formation en enseignement au Québec, besoins aussi relevés ailleurs au Canada et dans d'autres pays. La préoccupation de former adéquatement et de manière optimale en réponse aux besoins spécifiques des personnes enseignantes non détentrices de brevet (ENDB) se présente comme un enjeu d'actualité qu'il s'avère nécessaire de traiter afin de s'assurer de la qualité de l'éducation offerte aux jeunes dans les milieux.

Plus spécifiquement dans le cadre de ce colloque, nous souhaitons contribuer avec les personnes participantes aux réflexions sur le développement de parcours innovants de formation et de qualification

en enseignement pour les personnes ENDB. Un regard particulier sera porté sur la notion de “résidence de qualification pour l’enseignement” (formation dans le milieu), une recommandation formulée par le Conseil supérieur de l’éducation (CSÉ) dans son rapport publié en 2023, et réitérée lors de la rentrée scolaire de 2025.

Ce colloque se déroulera sur une journée, permettant d’aborder, entre autres, les deux axes suivants :

1. Appréhender les façons de concevoir des voies de qualification se déployant directement dans le milieu pour les personnes ENDB;
2. Réfléchir au développement de partenariats avec les milieux pour mettre en œuvre des parcours innovants qualifiants pour les personnes ENDB.

Par l’organisation de ce colloque, nous souhaitons :

- Partager les initiatives et les développements en cours en matière de formation et de qualification de personnes ENDB;
- Mettre en commun des expertises pour dégager les avancements scientifiques sur lesquels s’appuyer pour développer des parcours innovants;
- Établir un réseau de personnes chercheuses-développeuses dans la francophonie s’intéressant à ce sujet pour amorcer de nouvelles collaborations.

Six à huit communications sont envisagées. Un mot d’ouverture permettra de situer le sens donné au colloque, puis des présentations et des ateliers de discussion seront réalisés en alternance afin de coconstruire la réflexion. Enfin, un mot de fermeture permettra de relever les constats généraux dans les idées échangées.

Propositions de communications

Nous invitons les personnes intéressées à participer au colloque à nous faire parvenir par courriel (annie.chiasson@uqtr.ca) les informations suivantes avant le **31 janvier 2026** :

- **Titre de la proposition** (180 caractères maximum, espaces comprises)
- **Résumé de la proposition** (1 500 caractères, espaces comprises)
- **Type de contribution** (précisez le format et la durée souhaitée)
- **Nom, titre et coordonnées des personnes autrices** (liste complète)

Un comité scientifique sera formé de cinq membres de l’équipe de recherche de l’École universitaire secondaire (EUS) ayant mis en œuvre un programme innovant de maîtrise qualifiante pour les personnes ENDB : trois professeures chercheuses, une étudiante aux cycles supérieurs, ainsi qu’une professionnelle spécialiste en sciences de l’éducation. Les propositions reçues feront l’objet d’une analyse selon les critères suivants :

1. La correspondance de la proposition avec le texte de cadrage
2. La qualité de la proposition – précision, clarté, profondeur
3. L’équilibre de la programmation entre personnes professeures-chercheuses et les personnes étudiantes de cycles supérieurs dont les projets ont fait l’objet d’un dépôt initial ou sont sur le point de l’être.

DATES À RETENIR

- Date limite d'envoi des propositions : 31 janvier 2026
- Date de réception des réponses : au plus tard le 15 février 2026
- Date limite pour se créer un compte utilisateur sur acfas.ca : 20 février 2026
- Date limite pour bénéficier du tarif préférentiel d'inscription au congrès : 31 mars 2026

Pour en savoir plus sur le 93e Congrès de l'Acfas, consultez les Informations utiles et le [Programme préliminaire](#) sur le site acfas.ca.

Pour toute information ou question, veuillez contacter :

Annie Chiasson annie.chiasson@uqtr.ca

REFERENCES

Conseil supérieur de l'éducation. (2023). Profession enseignante au Québec : voies d'accès actuelles et potentielles. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2021-2023. Gouvernement du Québec. <https://www.cse.gouv.qc.ca/publications/profession-enseignante-voies-acces-50-0807/>

Conseil supérieur de l'éducation. (2025, 27 août). *Offrir une formation adaptée aux besoins des enseignantes et enseignants sans brevet*. Actualités. <https://www.cse.gouv.qc.ca/formation-adaptee-enseignants-sans-brevet/>

Harnois, V. et Sirois, G. (2022). *Les enseignantes et enseignants non légalement qualifiés au Québec : état des lieux et perspectives de recherche*. Éducation et francophonie, 50(2). <https://doi.org/10.7202/109703ar>

Radio-Canada. (2025, 27 août). *Près de 5000 postes toujours vacants dans le réseau de l'éducation du Québec*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2188610/education-drainville-professeurs-postes-pourvus>

St-Vincent, L.-A., Chiasson, A., Baril, D. et Brûlé, M. (2025). Vers un programme innovant de formation qualifiante pour les personnes enseignantes non détentrices de brevet. Ce qui est mis de l'avant dans les écrits. Université du Québec à Trois-Rivières.

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/docs/GSC7770/O0006946120_Vers_un_programme_innovant_d_e_formation_qualifiante_ce qui est mis de l'avant dans les e crits.pdf